



# LAVEURDECARREAUX.COM

## Laveur de vitres à domicile Halte aux idées reçues !

Il est temps de rétablir la vérité sur des préjugés tenaces  
4 idées reçues totalement fausses



### IDÉE REÇUE N°1 CE N'EST PAS UN METIER

**Si et il existe même un certificat de qualification professionnelle**

Car le laveur de carreaux est un technicien de la propreté spécialisé dans le nettoyage des vitres, baies vitrées, ... et toutes surfaces vitrées : glaces, miroirs, vitrines, ...

Il doit respecter des règles de sécurité et maîtriser les techniques de lavage des vitres (à la française, à l'américaine, à la suédoise).

### IDÉE REÇUE N°2 C'EST CHER

**75 € HT en moyenne**

\* C'est le prix moyen pour une maison de 80 m<sup>2</sup> avec une dizaine de vitres classiques à nettoyer. C'est 5 x moins cher que si vous deviez le faire vous-même.

C'est aussi du temps pour vous.

Avec le crédit d'impôt, c'est 50 % de ristourné sur la prestation, alors pensez-y !



**03:00 h**

**00:40 h**

**395 €**

**75 €**

**VOUS vs JDNET**



### IDÉE REÇUE N°3 C'EST FACILE

**Non et c'est même très fatigant**

Le faire soi-même n'est jamais de tout repos.

Vous devez être en bonne condition physique car il faut des bras costauds pour tenir une perche qui fait plus de 6 kg à 20 mètres de haut pendant plusieurs minutes.

Laver de grandes surfaces vitrées demandent de la dextérité et de l'endurance .

### IDÉE REÇUE N°4 ÇA POLLUE

**Non, pas avec le nettoyage à l'eau pure**

JDNet respecte l'environnement et utilise, depuis des années, l'eau pure pour laver les vitres, vitrines, baies vitrées, ...

L'eau pure est une eau vidée de ses ions et ses minéraux. Elle devient alors un détergent naturel très efficace pour un nettoyage sans trace.



## LAVEUR DE VITRES Plus qu'un métier, chez JDNet la passion se transmet et se vit tous les jours

JDNet c'est LE spécialiste du lavage de toutes les surfaces vitrées pour les professionnels et les particuliers :

- Vitrines
- Baies vitrées
- Vérandas
- Vitres
- Pergolas
- Panneaux solaires
- Fenêtres de toit
- Plancher vitré



Particuliers, bénéficiez de 50 % de crédit d'impôt sur les dépenses engagées (dans la limite de 12 000 € par an). Pensez-y, ne vous en privez pas ! Ce crédit d'impôt est déduit du montant de votre impôt dû.

Plus d'informations : [www.laveurdecarreaux.com](http://www.laveurdecarreaux.com)



TOUTES SURFACE VITRÉES & HYGIÈNE EN INTÉRIEUR  
**ENTREPRISE DE NETTOYAGE PROFESSIONNELLE**

2 rue de la voie gallo romaine - 77860 QUINCY-VOISINS  
01 60 43 26 04 - [contact@jdnet.fr](mailto:contact@jdnet.fr)